

Les conditions de vie des étudiants

Ce 46^{ème} numéro de Réseau vous propose une synthèse d'une enquête récente menée en Communauté française sur les conditions de vie des étudiants.

1. L'enquête

Commanditée par le Conseil Interuniversitaire de la Communauté française, l'enquête a été menée par le Centre Liégeois d'Etude de l'Opinion de l'ULg. Elle a été réalisée par questionnaire auprès d'un échantillon d'étudiants presque exclusivement de nationalité belge des Universités et des Hautes Ecoles de la Communauté française. Les étudiants recevaient à leur domicile un questionnaire qu'ils étaient invités à remplir. Les chercheurs les contactaient ensuite par téléphone pour recueillir leurs réponses. Sur les 2783 questionnaires envoyés, 1007 se sont avérés utilisables. L'équipe de recherche a procédé à une vérification de la qualité de l'échantillon qui semble assez représentatif de la population étudiante actuelle en Communauté française.

2. Les principaux résultats

Seuls les résultats les plus saillants sont présentés et commentés ici. Le rapport complet, disponible au Service de Pédagogie Universitaire ou sur simple demande auprès du CIUF, fourmille de données intéressantes à consulter selon les préoccupations de chacun.

Le profil des étudiants de l'enseignement supérieur

L'enquête confirme d'abord que les filles sont désormais majoritaires dans le supérieur et particulièrement dans les Hautes Ecoles. Cette « percée » **des filles**, observée en France dès le début des années 70 (Molinari, 1992), est plus récente en Belgique : les garçons étaient encore majoritaires à l'université en 1994 (Dal et al., 1994).

Alors que la majorité des étudiants universitaires vivent au moins partiellement en dehors du domicile parental, c'est seulement le cas de 3 étudiants des Hautes Ecoles sur 10. Cette différence quant au **logement** des étudiants est très significative. Elle est le signe de réelles différences de coûts et donc de publics entre ces deux formes d'enseignement supérieur, différences qui seront corroborées par d'autres éléments de l'enquête.

L'enquête confirme aussi que l'accès au supérieur ne se **démocratise** que très lentement. Les analyses de la répartition des étudiants selon le statut socioprofessionnel du père et de la mère, selon le niveau d'instruction de ces derniers et selon leur revenu aboutissent aux mêmes conclusions : l'accès au supérieur reste largement déterminé par l'origine sociale de l'étudiant. Par ailleurs, la sur-représentation de certaines catégories sociales de la population est encore plus marquée à l'université. Ce résultat va dans le sens d'une tendance observée dans la plupart des pays industrialisés selon laquelle la démocratisation du supérieur se met d'abord en place dans les filières les plus courtes et les plus professionnalisantes, c'est-à-dire, en Belgique, les filières courtes des Hautes Ecoles. Le tableau suivant est assez éclairant à ce sujet. Ainsi, alors que les diplômés de l'université ne représentent que 7,4% de la population wallonne, 41,5 % des étudiants universitaires ont un père qui possède ce type de diplôme. Les statuts socioprofessionnels supérieurs sont donc largement sur-représentés dans la population étudiante, particulièrement à l'université.

Tableau 1 : répartition des étudiants selon le diplôme du père (en pourcentages)

Diplôme père	Type d'enseignement			Répartition dans la population	
	Universités	Hautes Ecoles	Total	Région wallonne	Bruxelles
Sans	2	5,4	3,9	23,3	26,5
Primaire	3,7	6,9	5,6	15,5	11,1
Sec. inf.	7,3	19,8	14,5	22,3	16,6
Sec. sup.	21,6	30,2	26,5	23,6	21,8
Supérieur	24	19,4	21,4	7,8	9,6
Université	41,5	18,3	28,1	7,4	14,5
Total	100	100	100	100	100

En ce qui concerne le **parcours scolaire antérieur** de l'étudiant, le choix d'une filière du supérieur hors Université ne résulte que minoritairement d'une réorientation après échec à l'université, contrairement à ce que l'on croit trop souvent. La grande majorité (83,6%) des inscriptions dans les Hautes Ecoles constituent donc des premiers choix exclusifs, ces étudiants n'ayant rien « essayé » auparavant. Les 10% environ d'étudiants universitaires qui sont passés préalablement par les Hautes Ecoles sont peut-être le signe d'un début de succès de la politique des passerelles.

Les étudiants consacrent, en moyenne, **38 heures** par semaine à leurs études. Ce régime, proche du salarié classique, est cependant très différent selon la section et l'année d'étude.

Les déterminants du choix d'étude

Deux éléments semblent peser de manière déterminante dans le choix d'établissement : la qualité pédagogique (53,9%) et la proximité géographique (53,1%). L'analyse fine des autres facteurs de choix montre que, même si elles sont secondaires pour l'ensemble des étudiants, les questions financières pèsent subjectivement davantage chez les étudiants des Hautes Ecoles que chez les universitaires, ce qui va dans le sens de la différence de public évoquée ci-dessus. L'évaluation subjective de sa situation financière et matérielle à laquelle était invité l'étudiant constitue un autre signe de cette différence de public : les étudiants des Hautes Ecoles sont moins nombreux (65,3 %) que les étudiants universitaires (76,1 %) à juger leur situation matérielle satisfaisante.

Les ressources financières

20,3% des étudiants bénéficient d'**allocations d'étude de la Communauté française** (tableau 2). Le rapport observe qu'un nombre non négligeable d'étudiants (11,9%) sont des « ex-boursiers ». Chez les universitaires, l'interruption des allocations d'études est due, dans 40% des cas, à une augmentation des revenus des parents. Les auteurs du rapport dénoncent dès lors le blocage, depuis 1991, des barèmes donnant droit à ces allocations : certains étudiants qui étaient à l'époque « tout juste » dans les conditions d'octroi de la bourse ne le sont plus quelques années plus tard par le simple jeu de l'indexation des revenus de leurs parents et non par leur augmentation.

Tableau 2 : étudiants boursiers

	Type d'enseignement		
Boursier	Universitaire	Hautes Ecoles	Total
oui	17%	22,7%	20,3%
non	83%	77,3%	79,7%
Total	100%	100%	100%

Ajoutons encore que 6,8% des étudiants bénéficient d'une aide financière de leur établissement et que 3,2% d'entre eux en reçoivent du C.P.A.S.

Le montant de l'**argent de poche** mensuel des étudiants est assez variable (tableau 3). On y retrouve des différences significatives entre les deux formes d'enseignement mais aussi des variations importantes entre étudiants au sein de ces deux formes. Ainsi, 5% des étudiants reçoivent de leurs parents 14.000 Fr. ou plus par mois alors que 5% doivent se contenter de 1000 Fr. ou moins. De plus, 12,7% déclarent ne pas disposer d'argent de poche. Sans surprise, le montant de l'argent de poche est directement tributaire du niveau social des parents.

Tableau 3 : l'argent de poche

	Type d'enseignement		
Argent de poche	Universitaire	Hautes Ecoles	Total
Moyenne	6910	4508	5558
Percentile 5	1000	1000	1000
Percentile 25	3518	2000	2500
Médiane	5000	4000	4000
Percentile 75	10000	6000	7000
Percentile 95	15546	10000	14000

La montée des « étudiants salariés » est aussi confirmée par l'enquête : 50,3% des étudiants exercent une **activité rémunérée**, même si le job régulier ne concerne que 12,8% des étudiants. Ces étudiants consacrent en moyenne 13 heures 30 par semaine à leur boulot. Cependant, les étudiants « jobistes » à l'université appartiennent, pour une part, aux familles à revenus inférieurs mais aussi, pour une autre part, aux familles à revenus supérieurs : le « job » a alors pour fonction d'assurer un certain niveau de vie.

Le rapport détaille ensuite minutieusement les **dépenses** des étudiants dans les domaines suivants : études (droit d'inscription, livres, photocopies,...), repas, loisirs, déplacements, ... Il en ressort que le coût de la vie d'un étudiant universitaire est « objectivement » plus élevé que celui d'un étudiant des Hautes Ecoles. Conséquences sans doute d'une différence de ressources, ces « standards d'existence différents » n'en constituent pas moins des facteurs psychologiques importants dans le choix de l'une ou l'autre filière. Un résultat intéressant est que le niveau de vie des étudiants mesuré par leurs dépenses personnelles par semaine est relativement indépendant du niveau des revenus des parents mais est plutôt tributaire des facteurs suivants :

- *le sexe* : les garçons coûtent plus que les filles et quand des difficultés financières surviennent, elles sont même plus nombreuses que les garçons à « se serrer la ceinture » en matière de vêtement !;
- *l'âge* : plus l'étudiant avance dans son cursus plus il coûte;
- *le type d'enseignement* : un universitaire dépense plus qu'un étudiant des Hautes Ecoles.

Il est bien sûr difficile de résumer en quatre pages les nombreux enseignements de cette enquête. A chacun d'aller y puiser selon ses questions. Il faut aussi lui reconnaître le mérite de rappeler l'existence de conditions de vie difficiles de certains de nos étudiants qui, à l'évidence, sont de nature à favoriser l'échec universitaire. Ainsi, environ 30% des étudiants universitaires issus des familles les plus modestes jugent leurs moyens financiers insuffisants à couvrir leurs dépenses. 10% disent d'ailleurs avoir dû s'imposer des restrictions sévères pour y faire face.

3. Références

Dal, L., Dupierreux, J.M., Guyot, J.L., Kita-Phambu, P., Lecrenier, C. & Tille, Y. (1994). *Etude prospective de la population étudiante des universités de la Communauté française de Belgique*. Bruxelles : ULB.

Molinari J.-P. (1992). *Les étudiants*. Paris : les éditions ouvrières.

Vandekeere M. (1999). Les conditions de vie des étudiants de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique. Rapport final. Bruxelles : CIUF.

Contact

Le service de Pédagogie Universitaire reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires ou une collaboration dans ce domaine :

SPU-FUNDP Rue de Bruxelles, 61, 5000 NAMUR - Belgique

Tél. : ++32-81-72.50.65 (ou 68) Fax : ++32-81-72.50.64

marc.romainville@fundp.ac.be - jean.donnay@fundp.ac.be